

Projet POLLUTION

le rôle du maire

Une particularité majeure du projet est que le groupe doit interagir avec son client : le Maire de la ville.

À l'occasion de plusieurs rencontres, c'est le maire de la ville qui par ses demandes fixe le cadre du projet à réaliser. Le défi initial lui-même émane du maire.

Ses demandes, dont la complexité évoluera au fil du temps, porteront successivement sur différentes étapes du processus d'étude de la situation accidentelle :

- l'analyse initiale et l'élaboration des premières recommandations pour les responsables en charge de la gestion de la crise,
- la recherche des causes potentielles de l'accident,
- l'interprétation des données disponibles et la poursuite des conseils aux décideurs.

Le rôle du Maire est donc fondamental. Ce rôle pourra être tenu par le formateur lui-même ou un autre intervenant, à condition de changer de casquette (au sens propre comme au sens figuré) pour bien signifier la distinction des rôles.

En tant qu'acteur majeur des « perturbations » qui se produiront au cours du projet, le personnage du Maire a pour mission d'élever le niveau d'exigence en termes de qualité et de pertinence.

Il doit donc affirmer ses attentes, et si nécessaire se montrer critique envers les prestations du groupe pour l'amener à se souder plus face à la difficulté d'atteindre le niveau de réponse demandé..